

Image not found or type unknown



Procédure licenciement amiable

Par **richard33**, le **25/06/2008** à **12:04**

Bonjour.

J'ai travaillé durant 2 ans en tant qu'apprenti dans une entreprise, puis par la suite j'ai été embauché en CDD qui a été renouvelé. Depuis (et cela 3 mois), il n'y a eu aucun nouveau contrat sur le principe de continuer sur un CDI.

Depuis peu, je souhaite quitter mon entreprise (avec son aval) tout en préservant mes droits. Que me conseillez-vous? Ais-je droit à des indemnités??

Merci d'avance.

Cordialement.